Il refuse l'avocate "parce que c'est une femme et qu'elle est blanche !"

24/08/2010 à 15h04

Le prévenu, Bruno Trajean, est accusé d'avoir touché les fesses d'une mère de famille devant les filles de celle-ci, un sabre à la main. Pour cette agression sexuelle, l'homme de 29 ans a écopé de 2 ans de prison ferme. Mais au tribunal correctionnel de Saint-Denis, l'affaire a surtout pris un tour particulier quand l'accusé a refusé d'être défendu par l'avocat de permanence, sous prétexte que "c'est une femme et elle est blanche".

La Réunion sa lé a nou sa. La Réunion lé pa aux gros blancs"

"C'est pas un avocat, ça…" La phrase est lancée pendant l'audience par le prévenu. Le personnage, un homme de 29 ans, est décrit comme un antisocial. Il avait déjà refusé de s'exprimer devant Hélène Bigot, substitut du procureur. Cette fois, c'est à l'égard de son avocate, Me Michèle Fourmilier, qu'il fait preuve d'agressivité. Avant l'audience de comparution immédiate, l'avocate raconte que le prévenu avait refusé de lui parler : "*il refuse de me parler parce que je suis blanche et parce que je suis une femme*", explique-t-elle. L'ambiance est tendue et se tend un peu plus encore, quand Bruno Trajean répond à une question de la présidente du tribunal: "*Mwin lé partou. La Réunion sa lé a nou sa. La Réunion lé pa aux gros blancs…*". […]

zinfos974 via Novopress

(merci à Alezan)